

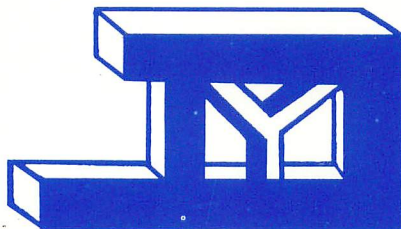
DOSSIER

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR LA YAMASKA

DANIEL AUDET

DANIEL MAILLY

PIERRE FERRI

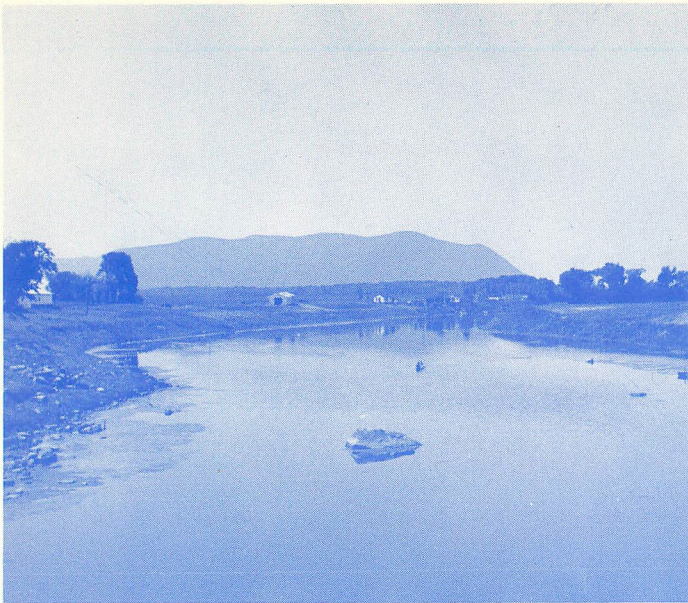


AVANT-PROPOS D'EDMOND PERREAULT

\$1.00

YAMASKA

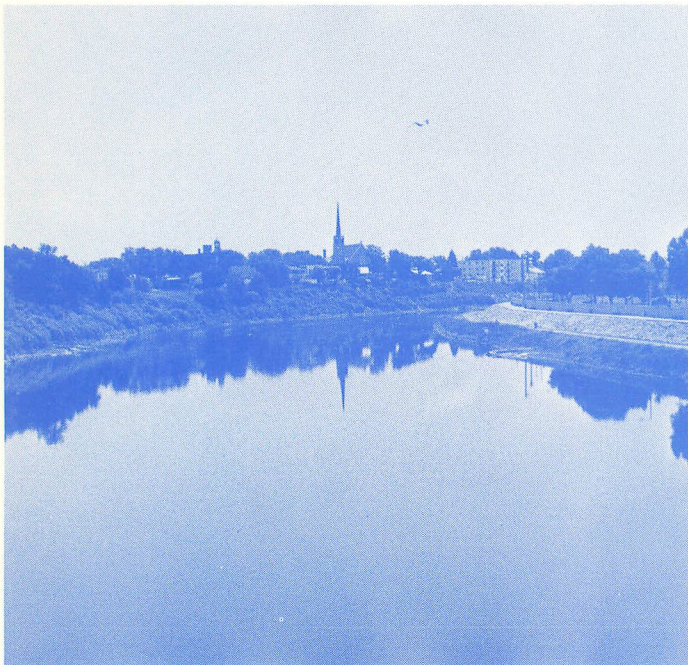




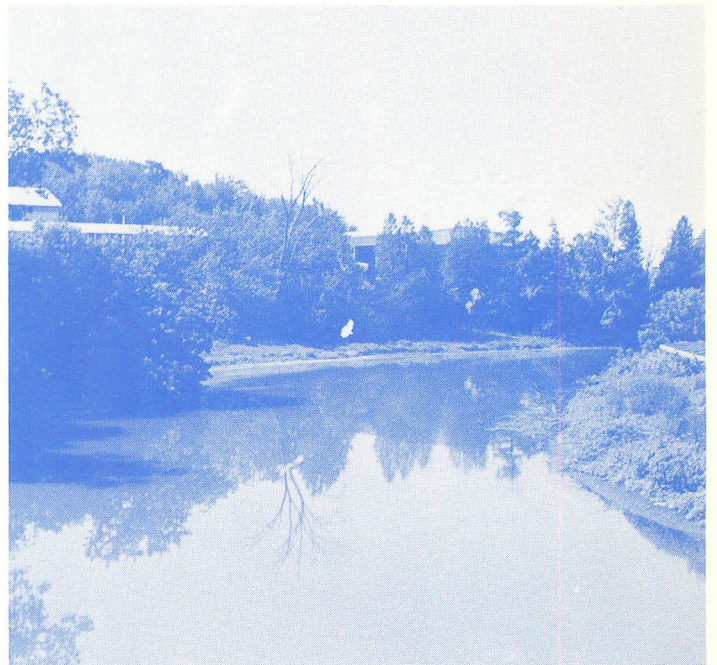
La rivière Noire: un des quatre principaux affluents de la Yamaska (p.04)



Le barrage à Brigham, construit vers 1936.



La rivière Yamaska, à la hauteur de Saint-Hyacinthe (p.05)



La Yamaska nord, passant par le village de Saint-Alphonse . . . (p.09)



Deux dépollueurs, du Projet Nettoyons la Rivière (p. 18)



La diversité des objets retrouvés dans la rivière faisaient penser à un dépotoir (p. 18)

Ah... cette Yamaska

S.O.S.

ENCORE LA YAMASKA

Toujours pas d'eau potable à Farnham
Epuration de la Yamaska à Cowansville

FARNHAM 'FED UP' WITH QUEBEC'S STALLING

L'EAU EST-ELLE IMPORTANTE purin
Epuration des eaux usées

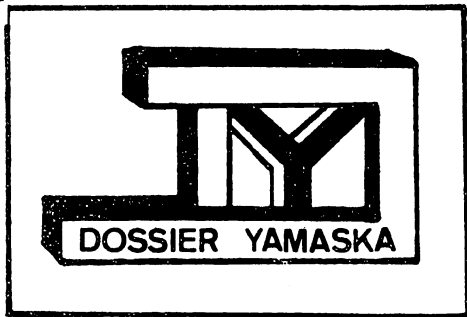
La veille du déversement

DOSSIER L'eau

Yamaska

Etat d'urgence
à Farnham

**Le Front de
dépollution
de la
Yamaska**



Dépollution

Rivière polluée,
source d'eau potable
en DANGER!

ministre Léger

les pollueurs

L'eau rouge de la Yamaska

La rivière Yamaska
sera dépolluée

Le Parc de la Yamaska

Problème de l'eau à Farnham

ASSAINISSEMENT

protocole Farnham
LA YAMASKA:

lenteur de Québec
(Desrosiers)

UN ENJEU D'INTERETS

L'eau potable au gallon

La Yamaska polluée: amende de \$5,000

AVANT-PROPOS

C'est Mark Twain je crois, qui disait que tout le monde parle du temps qu'il fait, mais que nul ne pose le moindre geste pour corriger la situation.

On pourrait parodier Twain en parlant de la rivière Yamaska, le cours d'eau le plus étudié du Québec, pour constater que tout le monde examine la Yamaska, mais qu'il ne se fait pas grand-chose de concret pour la ramener à un semblant de vie.

Si la rivière Yamaska a fait l'objet de tant d'études depuis un certain nombre d'années, c'est sans doute qu'elle est malade depuis fort longtemps et qu'elle constitue depuis plus longtemps encore la source d'eau potable d'un bon nombre d'agglomérations.

Toutefois, en dépit du nombre impressionnant d'études sur le sujet, c'est la première fois à ma connaissance qu'un tel travail est entrepris et mené à terme par une équipe de jeunes sortants du secondaire.

J'y vois à la fois l'indice que la situation a atteint un niveau de dégradation inquiétant, et celui que nos jeunes prennent de plus en plus conscience des problèmes écologiques qui se posent aujourd'hui.

J'ai scruté leur oeuvre avec grand intérêt, et ai-je besoin de le souligner, avec une immense fierté.

C'est du travail bien accompli.

Puisse-t-il provoquer les réactions que ses auteurs espèrent et susciter enfin les gestes qui s'imposent chaque jour plus urgemment si l'on veut sauver ce moribond qu'est NOTRE rivière Yamaska.

EDMOND PERREault

PROFESSEUR ÈS SCIENCES PHYSIQUES A MASSEY-VANIER

SOMMAIRE

Avant-propos	03
Bassin de la Yamaska	04
Aperçu historique	05
Expérience pilote de la Yamaska	06
Barrage Choinière	07-08
Le cas de Farnham	09-15
Programme de régénération des rives	16
Projet Nettoyons la Rivière	18-20
Epuraton des eaux usées	21
Carte du bassin de la Yamaska	

LE BASSIN DE LA YAMASKA

par Daniel Mailly

Le bassin versant de la rivière Yamaska, situé à l'est de la région montréalaise, est limité au sud et à l'ouest par le bassin de la rivière Richelieu, à l'est par celui de la Saint-François et au nord par le fleuve Saint-Laurent.

D'une superficie d'environ 5000 km², le bassin présente un relief dont les contrastes sont impressionnants: avec une altitude variant de 8 mètres au-dessus du niveau de la mer à plus de 830 m à sa partie supérieure, ce territoire est caractérisé par trois régions physiographiques: une zone plane (sise dans les plaines du Saint-Laurent), un piedmont et une région montagneuse (appartenant à la chaîne des Appalaches).

La rivière Yamaska proprement dite, d'une longueur approximative de 160 km, constitue le principal cours d'eau du bassin. Quatre affluents majeurs (la Yamaska nord, la Yamaska centre, la Yamaska sud-est et la Noire) ainsi que nombreux autres cours d'eau tributaires se déversent dans la Yamaska. On observe de plus six plans d'eau importants dont trois lacs, les lacs Brome, Waterloo et Roxton et trois réservoirs artificiels, le réservoir Choinière, le lac Davignon et le lac Boivin. (Cf. carte au verso du cahier).

Du point de vue climatique, le bassin de la Yamaska occupe la partie la plus chaude du Québec. Sa population de 200.000 habitants (1976) est intégrée dans plusieurs centres urbains (Saint-Hyacinthe, Granby, Cowansville, Farnham, Waterloo, Acton Vale, Valcourt) et dans les milieux ruraux (près de 52% des sols du bassin étant propices à l'agriculture).

DOSSIER YAMASKA, Cowansville, QUEBEC

© COPYRIGHT. HULL, 1980 Tous droits réservés

Bibliothèque Nationale du Québec

Bibliothèque Nationale du Canada

Dépôt légal - 3^e trimestre 1980

APERÇU HISTORIQUE

- 1940** - Les premières réactions se font entendre face à la dégradation de la qualité de la rivière Yamaska.
- 1962** - On découvre des milliers de poissons morts en aval de Farnham. La situation est pire à Saint-Alphonse de Granby: les citoyens se plaignent d'odeurs nauséabondes. L'eau est tellement contaminée qu'on ne compte plus le nombre de bêtes mortes pour avoir bu l'eau de la rivière.
- 1965** - 20 août. La Voix de l'Est signale l'état de la situation à Saint-Hyacinthe: "La rivière Yamaska est devenue verdâtre", "Après que la pollution ait fait mourir toute la faune marine en bas du barrage, voilà maintenant que les eaux en haut du barrage se couvrent d'une couche de matière verdâtre formée par une multitude de petites plantes aquatiques se développant à la surface".
- 1966** - Octobre. Les résultats d'une étude de la Brome County Rural Development Association sont divulgués à la Conférence nationale des ministres des ressources: on y décrit le bassin supérieur de la Yamaska comme étant une lagune d'égouts.
- 1967** - Août. L'administration gouvernementale en vint à la conclusion qu'il faudrait former à titre expérimental un organisme administratif au niveau du bassin versant de la rivière Yamaska.



Vue de la Yamaska à la hauteur de Saint-Hyacinthe.
(photo: D. M.)

EXPERIENCE PILOTE DE LA YAMASKA par Daniel Mailly

Le 3 juillet 1968, un arrêté du Conseil des ministres du Québec déclarait le bassin versant de la rivière Yamaska, zone spéciale d'aménagement des eaux et créait du même coup, une Mission technique interministérielle ayant pour tâche l'élaboration d'un plan d'aménagement des eaux de ce bassin.

Cette mission était composée de fonctionnaires des ministères et organismes gouvernementaux ayant intérêt particulièrement à la gestion de l'eau ou au développement économique; ainsi la mission comprenait un représentant: du ministère des Affaires municipales; de l'Agriculture et de la Colonisation; du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche; de la Santé; de l'Industrie et du Commerce; du Conseil d'orientation économique; et de la Régie des eaux.

Le 3 septembre 1969, on élargissait la représentativité de la mission en y ajoutant un membre du ministère des Terres et Forêts et un représentant de l'Office de planification et de développement du Québec.

Le bassin de la Yamaska par sa petite dimension, ses caractéristiques agricoles, industrielles, résidentielles et récréatives, fut choisi à l'époque parce qu'il y régnait la situation la plus urgente, due à la fois à la gravité et à la variété des problèmes que l'on y retrouvait.

Il revenait donc à la Mission technique de préparer un plan d'aménagement des eaux du bassin de la Yamaska, qui fut rendu public le 24 septembre 1973.

La Yamaska: la PLUS POLLUÉE

LE BARRAGE CHOINIÈRE

par Daniel Audet

C'est dans le cadre du plan d'aménagement des eaux du bassin de la Yamaska qu'on inaugurerait en 1977, le barrage Choinière, situé en amont de la ville de Granby. Comptant pour la majeure partie des sommes investies, les installations Choinière (barrage, réservoir) constituent par le fait même, les réalisations les plus importantes du plan d'aménagement.

Le réservoir

Compris dans un bassin versant de 152 km² de superficie, le réservoir à lui seul en totalise 3,2 km². D'une capacité d'emmagasinage de 31.500.000 m³ d'eau, le réservoir possède de plus une variation saisonnière de 4 m et une élévation maximum du niveau d'eau de 144 m.

Quatre phases

La réalisation du projet s'est échelonnée sur une période allant du mois d'août 1974 au mois de juillet 1977. Quatre phases ont été nécessaires au parachèvement du site d'une étendue de 13,4 km² (3,2 km² en milieu aquatique et 10,2 en milieu terrestre). La première phase consistait à mettre à nu la zone propice à la mise en eau du barrage. Dans un deuxième temps, on procéda à l'excavation et au transport d'énormes quantités de terre et de roc. La troisième étape avait pour but la fixation de deux digues aux deux extrémités ouest du réservoir; ces bornes de retenue étaient constituées principalement de till, de sable, de pierres concassées et d'une couche d'enrochement. Enfin, la quatrième et dernière phase comportait la construction d'un bâtiment permettant le contrôle du barrage et servant de laboratoire pour l'analyse de l'eau.

Utilité

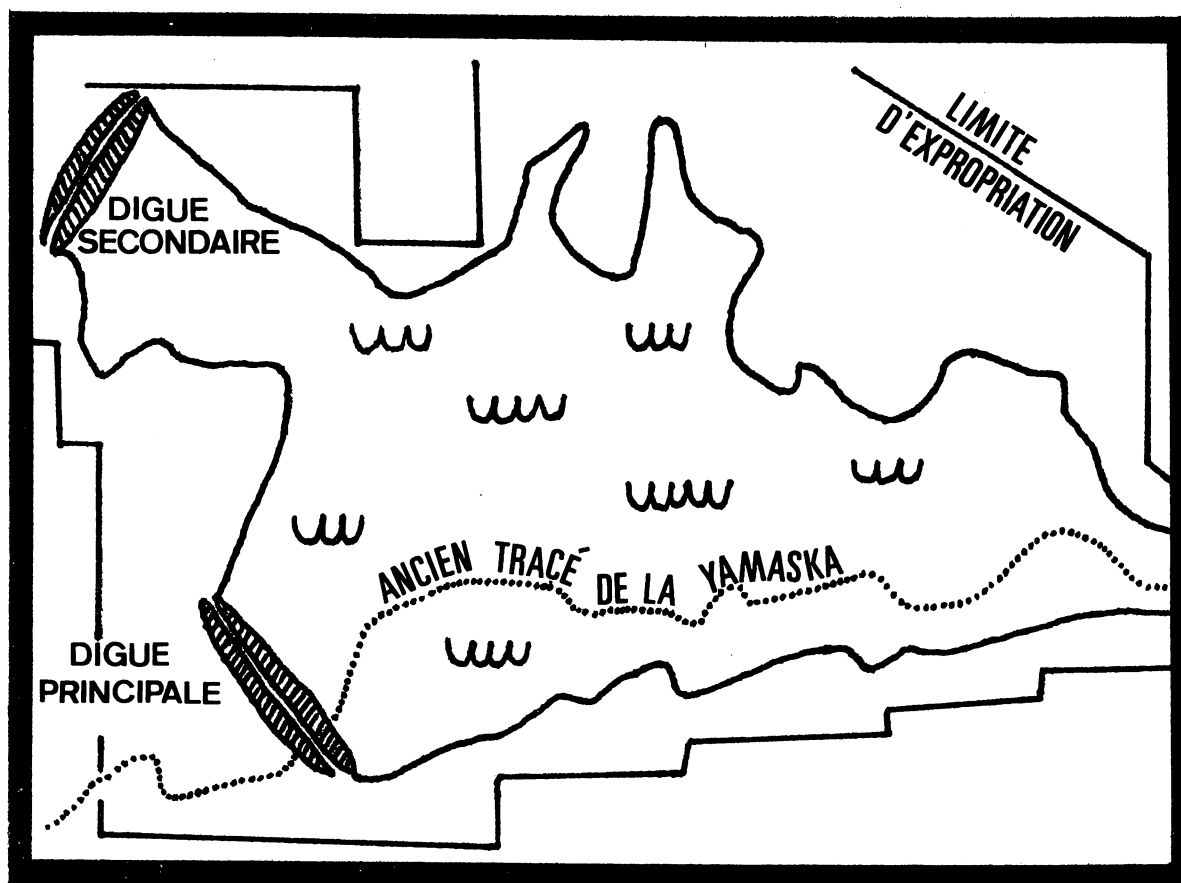
La principale fonction d'un tel barrage est de pouvoir satisfaire adéquatement les besoins de la région en eau et ce, pendant toute une année. Dépendant de la période de l'année, on accumule ou on

laisse écouler librement les eaux de la Yamaska nord. Toutes ces manoeuvres s'effectuent par l'entremise d'un système de vannes, maîtrisées de l'intérieur du bâtiment de contrôle.

Parc de la Yamaska

Aménagé tout récemment par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, le Parc de la Yamaska, situé sur l'emplacement même du barrage Choinière, constitue un site récréatif d'une rareté indéniable dans la région. Cet endroit, où il est agréable de pique-niquer, de pêcher et de faire des randonnées pédestres, représente, tout comme le barrage Choinière, un très grand pas en avant dans les réalisations du plan d'aménagement de la Yamaska.

LE RÉSERVOIR CHOINIÈRE



• SCHÉMA TIRÉ ET INSPIRÉ DE RESSOURCES-QUÉBEC, JAN. 1978

LE CAS DE FARNHAM

par Daniel Mailly

SAMEDI 2 JUIN 1979, la population de Farnham revit un terrible cauchemar alors que des milliers de poissons morts jonchent les rives de la Yamaska;

LUNDI 2 JUIN 1980, les citoyens de Farnham sont encore une fois privés d'eau potable (cause: le purin asphyxie la rivière);

LUNDI 30 JUIN 1980, le maire de Farnham, M. Gilles Desrosiers exige par voie de télégramme que la ville de Farnham soit déclarée ZONE SINISTREE.

Le problème de la pollution de l'eau à Farnham n'a rien d'enviable et certains l'ont déjà qualifié comme étant le plus sérieux qui se pose au Québec. Depuis plusieurs années, les contaminations directes par rejets de polluants et les appels d'urgence interdisant de consommer l'eau ont été nombreux.

Le purin: un grand responsable

Trois des quatre principaux affluents de la rivière Yamaska se rencontrent en amont de la ville de Farnham, pour s'y diriger ultérieurement: la Yamaska sud-est, la Yamaska centre et la Yamaska nord. Cette dernière, en provenance du lac Waterloo, accumule les déchets industriels de la ville de Granby et les déchets agricoles du village de Saint-Alphonse, avant de se rendre à Farnham et d'y être filtrée.

Le petit village de Saint-Alphonse est entouré de fermes spécialisées surtout dans l'élevage de la volaille et du porc. Ces fermes d'exploitation (spécialement les porcheries) sont trop nombreuses par rapport au terrain desservi. Cette situation étant due fréquemment à une émission effrénée de permis de porcherie, il ne fait aucun doute qu'il y ait contamination des eaux de surface et des eaux souterraines, soit par ruissellement ou par infiltration. Le purin non traité étant épandu pendant une période prohibée ou étant déversé directement dans la nature par une minorité d'agriculteurs, un cours d'eau à faible débit comme la rivière Yamaska nord, ne peut nullement encaisser une telle pollution, surtout

quand on sait qu'un porc pollue comme 12 humains (certains disent 20!) et que le purin, cette partie liquide s'écoulant du fumier, riche en azote et en potasse, est d'une nocivité innommable...

Le taux d'oxygène dissout

La Yamaska à Farnham*

Le taux d'oxygène dissout dans la prise d'eau à l'usine de filtration de Farnham en est possiblement un qui varie le plus au Québec, compte tenu des besoins à satisfaire. Par exemple, à la mi-mars '80, on notait un taux d'oxygène dissout de 0,7 parties par millions. Le 11 juin il était de 4 p.p.m. et le 24 juin, de 0 p.p.m. Le seuil d'acceptabilité étant de 0,6 p.p.m., il est indubitable que de faibles quantités d'oxygène dissout indiquent une eau polluée.

L'oxygène réapparaît

Les coliformes

Les coliformes sont des bactéries qui constituent un excellent indicateur de la présence possible de virus ou de bactéries pathogènes dans un cours d'eau. Un très grand nombre de coliformes permet de localiser certaines sources de pollution organique. A la hauteur de Farnham, ils sont souvent supérieurs à 100.000 et de plus, ils dépassent toujours les 5.000 considérés comme limite maximum selon le fédéral. A la mi-juin '80, les coliformes avaient été déterminés à 320 dans la branche Yamaska sud-est, alors qu'ils étaient à 1.600.000 au même moment dans la branche de Saint-Alphonse. Signalons qu'en juin 1967, on a dénombré 7.300.000 coliformes en aval de Granby!

Le latex dans la Yamaska

Le 12 juillet 1979, une firme de tapis de Farnham se voit responsable d'un déversement de 11.300 litres de latex liquide blanc à environ 90 m en amont de la prise d'eau de l'usine de filtration. Ce rejet, qualifié d'accidentel, est survenu après que deux inspecteurs d'Environnement-Québec eurent formulé deux avertissements les 6 et 11 juillet. Ils auraient averti la compagnie après avoir cons-

Le latex dans la Yamaska

taté la présence d'éléments toxiques dans l'eau de la rivière, et après avoir visuellement perçu les rejets à la source industrielle.

Immédiatement après le déversement, l'eau était impropre à la consommation. Il aura fallu faire venir un camion-citerne d'eau potable pour alimenter la population, qui en fut privée pendant cinq jours. A l'usine de filtration, la situation devenait critique: il y avait danger de voir l'usine dans l'impossibilité de fonctionner, les filtres risquant à tout moment d'être gommés par le latex en suspension. Heureusement, des tests démontrèrent qu'un traitement permettait d'éliminer le latex en suspension.

Afin de minimiser les dégâts, la compagnie devait dès le soir du drame, commencer les opérations de récupération du styrène-butadiène (latex utilisé pour lier les fibres). Appelés sur les lieux, des spécialistes d'Environnement-Québec constatèrent l'étendue des dégâts et donnèrent leurs conseils quant aux opérations de sauvetage à entreprendre.

Toutefois, la hausse du niveau de l'eau causée à la suite de pluies torrentielles, permettait une dilution considérable du latex. Pour sa part, la ville de Saint-Hyacinthe, située en aval de Farnham, échappait au danger puisqu'aucune mesure spéciale n'avait été déployée lors du passage de la nappe chimique aux abords de la prise d'eau.

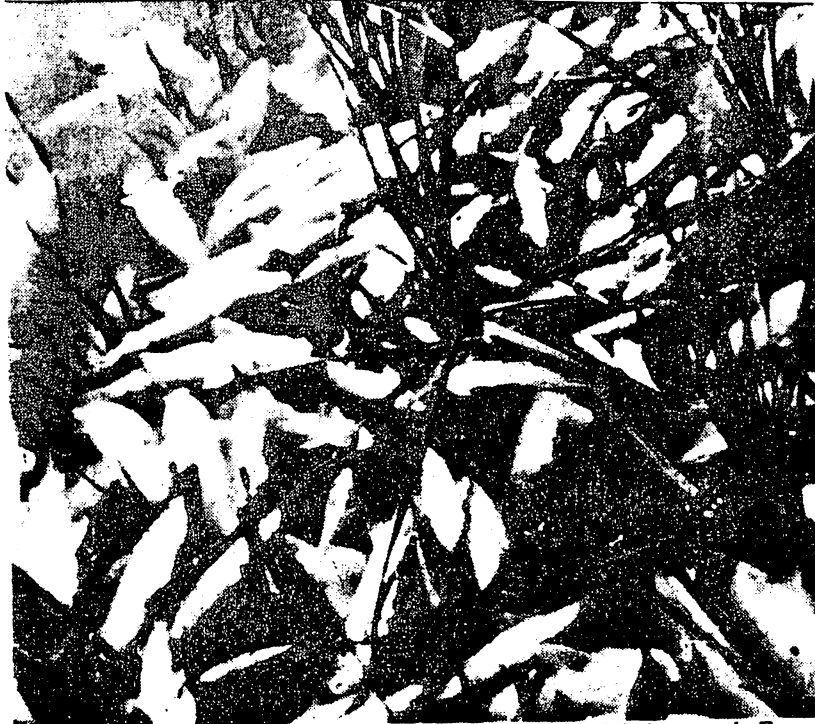
En rapport avec ce déversement, le ministère de l'Environnement du Québec devait tenter une poursuite contre la Coronet Carpets Ltd, qui était passible, en vertu de l'article 20 de la Loi sur la qualité de l'environnement, d'une amende allant jusqu'à \$30.000...

Lors de la prononciation de la sentence (fin de novembre 1979), le juge Bernard Légaré du district judiciaire de Bedford, condamna la compagnie de tapis de Farnham à une amende de \$5.000.

Les poissons morts

La rivière Yamaska, la plus polluée de la province, était il y a plus de 50 ans, l'une des meilleures pour la pêche sportive. Ainsi, il n'était pas rare d'y prendre maskinongés, dorés, achigans, etc., et le secteur de Farnham était avantagement recommandé. Malheureusement, les temps ont bien changé... Aujourd'hui, ce ne

La Yamaska charrie des cadavres



On se rappellera tous les avatars connus par la Yamaska à la hauteur de Farnham. A la mi-juin, les employés municipaux ramassent à la pelle les cadavres de poissons. Verrons-nous la même scène bientôt?

La "solution" de Farnham!

La mise en place de la conduite temporaire d'amenée est en train de se faire et seulement deux hommes suffisent pour rabouter les sections: l'un maintient la partie de la ligne déjà montée alors que l'autre force la nouvelle section dans les oreilles de la précédente. Une fois l'eau envoyée sous pression dans la "ligne", plus rien ne bougera et le démontage doit s'entreprendre en partant en sens inverse, soit de l'usine de filtration vers la source. Cela met à l'abri un système qui, en soi, reste vulnérable. Mais c'est une solution temporaire et... saisonnière!



Des poissons morts à Farnham

sont plus ces beaux poissons qu'on risque d'y rencontrer, mais bien des milliers d'autres, de moindre importance puisqu'ils sont la plupart du temps, morts asphyxiés ou empoisonnés, et leur prise est d'autant plus facile car on les ramasse à la pelle ou au filet sur le bord des rives!

Déjà en 1962, on observait des milliers de ces poissons en aval de Farnham. Depuis quelques années encore, le même scénario vient corrompre l'équilibre écologique de la rivière et les efforts d'ensemencement semblent vains. Sans compter les coûts qu'impliquent la récupération de ces cadavres et le nettoyage des berges... mais surtout, le fait de savoir qui doit régler l'addition?

Le Front de Dépollution

Le Front de Dépollution de la Yamaska, secteur Farnham, joue un rôle plus que déterminant dans le problème de la pollution et du manque d'eau potable au niveau de cette municipalité. Omniprésente, cette corporation à but non lucratif n'hésite pas à mobiliser, lorsqu'urgence l'exige, les médias d'information. Ainsi, il n'est pas rare de voir l'organisme demander à la population d'écrire aux ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, ainsi qu'aux députés de la région à l'Assemblée Nationale; "l'intérêt que vous manifesterez obligera le gouvernement à porter plus d'attention au problème de Farnham". Par ailleurs, le F.D.Y., par voie de télégrammes et de conférences de presse, invite fréquemment la population et quelques hauts délégués à l'hôtel de ville, dans le but de faire le point sur la situation qui prévaut alors à Farnham. Récemment, un S.O.S. était lancé afin que toutes les associations de la province plaident pour la cause de Farnham; sans compter le service de dénonciation mis sur pied en collaboration avec le CLSC de cette ville.

La présence à Farnham du Front de Dépollution de la Yamaska témoigne d'un besoin et constitue par le fait même, un atout important. Il n'en tient qu'à la population d'en joindre les rangs et d'en élargir l'influence.



La solution d'urgence

Le 16 juin 1980, M. Marcel Léger, ministre de l'Environnement à Québec, faisait une déclaration tonitruante sur les ondes de Radio-Québec: parlant d'une solution temporaire au problème d'approvisionnement en eau à Farnham, il laissait entendre que la prise d'eau de l'usine de filtration serait déplacée de la branche nord vers la branche sud-est, en provenance de Cowansville. La maire de Farnham, M. Gilles Desrosiers s'est aussitôt dit très heureux de la solution trouvée, mais en contrepartie il a manifesté son intention de ne pas payer la note: "Allons-nous payer pour les erreurs des autres, pour des permis d'exploitation de porcheries qui ont été octroyés en trop grand nombre et sans contrôle adéquat, pour une pollution industrielle qui vient d'ailleurs?". Quelques jours plus tard, il menaçait même Québec d'un recours collectif.

D'autre part, avant de réaliser une telle initiative-secours, des analyses préalables avaient été effectuées et évaluait le débit à la branche sud-est à 25 millions de gallons par jour, alors que pour ses besoins, la ville de Farnham n'en exigeait que 2 à 3 millions. Afin d'éviter les retards possibles encourus pour la réalisation de cette solution, une ordonnance en date du 23 juin avait été émise par le ministre Léger.

Puis vint le coup de grâce: un fabricant américain de tuyaux d'irrigation, de passage au Québec, avait entendu sur les ondes de la radio, les problèmes avec lesquels la ville de Farnham était aux prises. Sans hésiter, il aurait communiqué avec l'hôtel de ville et aurait offert son produit.

De son côté, le Conseil municipal de Farnham confiait la préparation des plans et devis en vue du déplacement de la prise d'eau à deux firmes d'ingénieurs, moyennant un premier règlement de \$60.000.

Ainsi, c'étaient 3750 mètres de tuyaux, compris en trois conduites de 20 cm en aluminium, et un système de pompage qui allaient être installés. Bénéficiant d'une somme de \$165.000, Environnement-Québec, qui effectuait les travaux en collaboration avec la ville de Farnham, prévoyait de l'eau potable courante dès le 18 juillet '80. Toutefois, C'est non sans imprévisibilités qu'on a pu annoncer, le 4 août 1980, que l'eau du robinet était de nouveau potable, la solution d'urgence ayant une fois pour toutes été mise en opération.

FARNHAM(GT) — S'il n'en tient qu'au maire Gilles Desrosiers, la ville de Farnham sera déclarée de toute urgence "Zone sinistrée". C'est du moins le sens d'un télégramme qu'il faisait parvenir lundi au ministre de l'Environnement du Québec, M. Marcel Léger.

Ville sinistrée

L'eau est une richesse qu'il ne faut pas prendre à la légère. Bien que naturelle, elle soit de composition rassurante, cette source de vie, lorsqu'elle est polluée et manquante, pose de sérieux problèmes. La municipalité de Farnham, par sa situation géographique, en sait quelque chose.

Frappés encore une fois cet été par une pénurie d'eau potable, les habitants de Farnham sont durement éprouvés. Ces pauvres victimes, qu'il semble opportun de qualifier de porteurs d'eau, sont contraints sempiternellement de se rendre à la caserne des pompiers de leur municipalité, lorsque la "ressource eau" est défaillante. Cette disette qui en soi n'est pas si désagréable pour les autres villes (une fois par an, ça peut passer...), constitue pour la population de Farnham, un véritable calvaire dont les inconvénients à longue échéance, ne sont pas sans avoir de mauvaises retombées: à défaut d'un service continu d'eau potable, la population doit s'alimenter soit dans un puits, soit à l'extérieur ou... à la caserne. Se donner un bain semble très risqué, il faut le prendre en dehors de la ville ou se frictionner! Les écoles, le foyer d'hébergement et le centre d'accueil sont amèrement touchés; sans compter le "lavage qui sent le diable", qu'on ne peut se servir de l'eau de l'aqueduc municipal pour se brosser les dents, pour faire cuire les aliments, pour laver les légumes frais pour consommation en salades. Les faiblesses touristiques de la ville et économiques des commerçants sont difficiles à digérer. Les risques d'épidémie sont également à craindre.

Malgré le déplacement de la prise d'eau de la branche nord à la branche sud-est en provenance de Cowansville, le dossier de l'eau potable durable ne semble pas réglé à Farnham, et tant que celui-ci ne sera pas comblé, Farnham aura l'aspect d'une ville... sinistrée.



Le maire Gilles
DESROSIERS

"Depuis le 2 juin, déclare M. Desrosiers dans son télégramme, la population desservie par notre réseau de distribution d'eau ne peut consommer l'eau. c'est-à-dire que depuis 28 jours, la situation a évolué de façon telle qu'elle est aujourd'hui plus déplorable qu'au début. Il est très difficile, à cause de l'o-

deur de plus en plus nauséabonde, de se laver ou de laver le linge."

Par ailleurs, considérant les coûts encourus pour alimenter la population en eau potable, le maire de Farnham exige que des mesures draconiennes soient prises contre les pollueurs situés en amont de Farnham.



Le ministre Marcel LÉGER 15

PROGRAMME DE REGENERATION DES RIVES par Pierre Ferri

En décembre 1979, la Chambre de Commerce de Cowansville s'était déjà penchée sur le problème urgent de la Yamaska. Décidé de se mettre à l'oeuvre, cet organisme avait convoqué deux spécialistes du ministère de l'Environnement du Québec, soient M. Tony LeSauteur, directeur général de la nature et Mme Monique Beauchamp, de la direction de l'aménagement des lacs et cours d'eau.

Les deux représentants du gouvernement, conviés à une réunion d'information le 4 juin 1980, étaient fort bien préparés: un dossier technique et écologique complet, détaillant chaque terrain situé sur les rives et conseillant les propriétaires par diverses données qualitatives et quantitatives, ayant préalablement été monté. Lors de cette réunion, mise sur pied par la Chambre de Commerce de concours avec la ville de Cowansville, on invita la population et les riverains de la Yamaska sud-est à régénérer les rives de leur rivière, à l'aide de 43.680 plants d'arbres et arbustes fournis expressément par le MEQ. Parmi ces plantations, on retrouvait des saules arbustifs, des cornouillers stolonifères, des frênes rouges, des érables rouges, des tilleuls d'Amérique, etc.

Dans un premier temps, le plan de stabilisation et de régénération des rives de la Yamaska devait évaluer, secteur par secteur, le niveau de dégradation des rives, puis en second lieu, proposer des moyens biologiques propres à redonner un caractère naturel aux zones perturbées. L'évaluation du niveau de dégradation de la rivière s'effectuait en deux étapes. La première consistait à caractériser les rives selon leur aspect plus ou moins naturel. Ainsi, quatre classes de rives furent établies: 1) les rives à caractère naturel (la rive est encore à l'état sauvage ou bien la régénération naturelle est très avancée); 2) les rives en régénération (la régénération naturelle est avancée mais pourrait être accélérée); 3) les rives ornementales (rives comportant presque exclusivement de la pelouse) et 4) les rives dégradées (rives sans végétation et aménagées de façon artificielle). Une deuxième phase du plan de régénération des rives devait par la suite partager la rivière en trois secteurs distincts.

La plantation, qui s'effectuait pendant les deux premiers week-ends du mois de juin, n'a pas manqué d'être une réussite. Mais pour la Chambre de Commerce de Cowansville, ce n'est qu'un début puisqu'on escompte mener à bien cette opération d'ici la fin de 1981.

Des milliers d'arbres plantés le long de la rivière

La régénération des rives de la Yamaska a débuté

BLASONNEMENT:

D'azur, à une rivière courante en bande d'argent adextrée en pointe de deux bras unis au naturel et parés d'or; à un chef cousu de gueules, chargé d'un cor d'argent, accosté de deux roues dentées d'or.

ORNEMENTS EXTERIEURS:

L'écu timbré d'une couronne murale d'or, à cinq tours crénelées, maçonnée de sable et ombrée du dessous; le tout soutenu par deux branches d'érable d'automne.

DEVISE: "Fortitudo et Decor"

D'AZUR:

L'azur est la couleur "bleu" en héraldique; le "bleu" symbolise la "Pureté, l'Espace".

UNE RIVIERE:

C'est la situation géographique de la ville en bordure de la rivière Yamaska.

EN BANDE:

Figure héraldique de premier ordre; la bande traverse l'écu du haut en bas en oblique, du dextre au senestre, c'est-à-dire de gauche à droite; vue de face, la bande ondulée indique que la rivière traverse Cowansville.

D'OR:

Premier métal précieux utilisé en héraldique, il est le symbole de la "gloire".

D'ARGENT:

Deuxième métal précieux utilisé en héraldique, il signifie "victoire et pureté".

ADEXTRE:

Du côté gauche de la bande.

DEUX BRAS UNIS:

Les bras unis démontrent la bonne entente entre toutes les races et les autorités de la ville, la confiance entre eux, et dans l'avenir.

AU NATUREL:

Les mains sont de couleur "chair" ou "carnation" en héraldique.

PARE:

Se dit d'un bras revêtu d'une manche; en l'occurrence, les bras sont vêtus d'or.

A UN CHEF:

On appelle le "Chef", la partie supérieure de l'écu.

D'UN COR:

Le "cor" est placé en mémoire de Peter Cowan, le premier maître de poste de la place, en honneur duquel aujourd'hui la ville porte le nom de "Cowansville".

DEUX ROUES:

Les roues dentées symbolisent l'industrie de Cowansville, sa prospérité et son développement.

COURONNE MURALE:

Dignité de ville.

MAÇONNE:

Qui imite un mur de pierre ou de brique.

BRANCHE D'ERABLE:

Emblème du Canada; ceci démontre que Cowansville se situe au Canada.



"FORTITUDO

ET

DECOR"

(Extrait du livre de la Sagesse) Prov. 51

valeur - force

courage - travail

beauté - amabilité

grâce - ornement

honneur

vertus chrétiennes

vertus civiques

site naturel - arts

population

gloire des ancêtres

1- La vitalité et les belles espérances sont bien caractérisées par "Fortitudo"

2- Les montagnes qui avoisinent la ville, l'église, les maisons, l'ensemble de la ville dans son être et son devenir, sont résumés dans "Decor".

COWANSVILLE

La Ville de COWANSVILLE est heureuse de participer à la publication du dossier "YAMASKA" et profite de cette occasion pour inviter la population à se préoccuper davantage de la protection de l'environnement.

PROJET NETTOYONS LA RIVIERE

par Daniel Mailly

Une initiative assez inusitée, mais d'une importance sans pareil dans le cadre de la dépollution de la Yamaska, a su faire parler d'elle dès sa mise en opération. Il s'agit du projet Nettoyons la Rivière, parrainé par le Club Optimiste de Cowansville et qui avait pour objectif la dépollution des berges ainsi que du lit de la rivière Yamaska sud-est, dans des limites résidentielles et commerciales de la ville de Cowansville. Commencé le 2 juin 1980, le projet s'effectuait dans le cadre du programme Canada au Travail et employait pour une période de dix semaines, quatre personnes dont deux étudiants et deux handicapés.

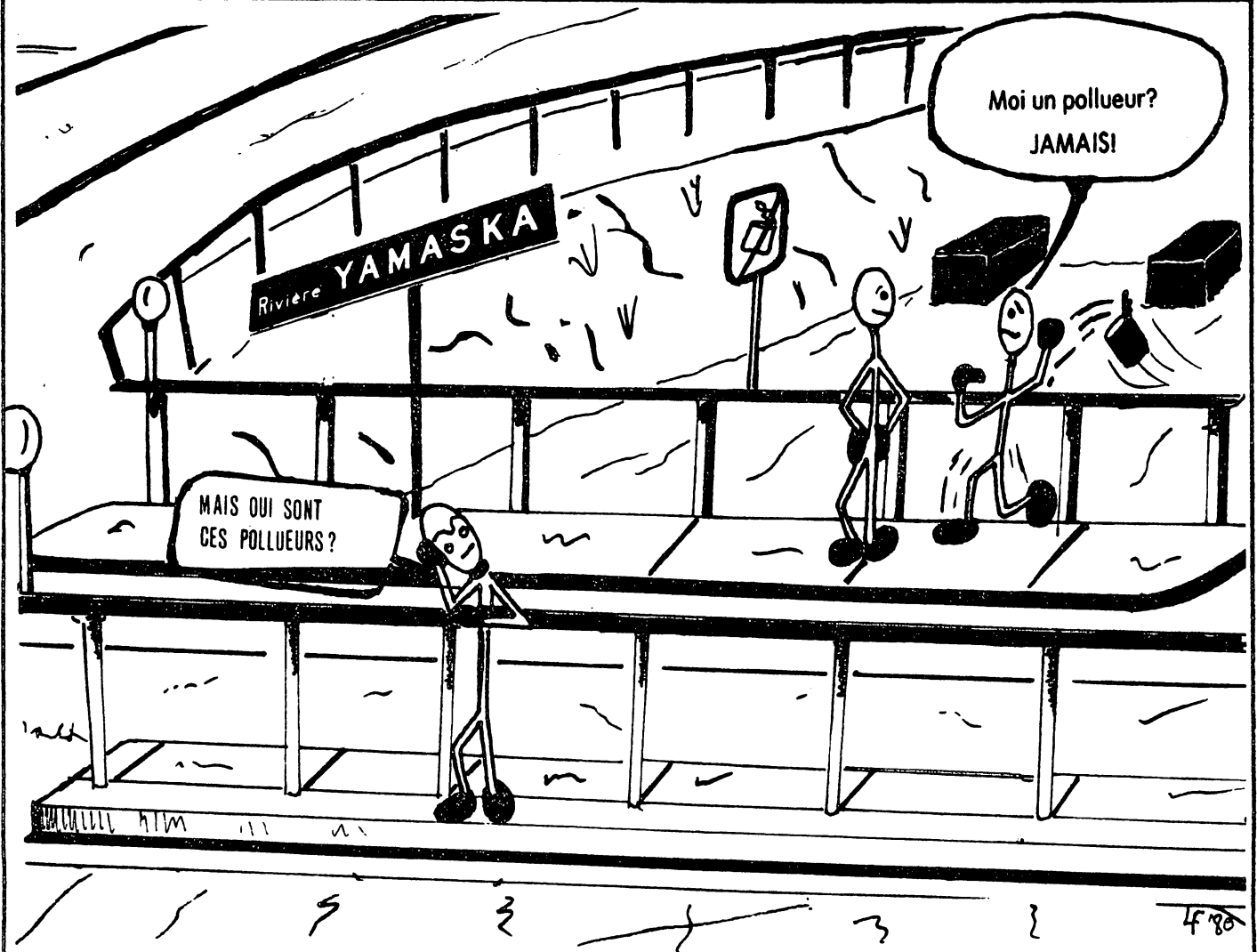
Sous la coordination de M. Léon Bonneville, les travailleurs oeuvrant à la dépollution ont tôt fait de remarquer que la quantité et la diversité des objets retrouvés dans l'écosystème de la rivière faisaient penser par endroits à un dépotoir.

Bien qu'au nombre de quatre, les préposés à l'assainissement de l'état de la rivière ne bénéficiaient pas de tous les équipements nécessaires pour mener à bien une telle opération. Effectivement, le projet fournissait les salaires des travailleurs mais laissait bien peu d'argent pour nantir ceux-ci de moyens techniques indispensables au transport des détritrus. A cet effet, on fit appel à la bonté de la population et des organismes sociaux, mais la collaboration fut relativement restreinte.

Ainsi, il aurait été souhaitable que certains équipements fussent prêtés temporairement dans le but de faciliter la tâche déjà ardue des dépollueurs. Interrogé à ce sujet, M. Bonneville devait commenter: "Ca avance... ça avance... mais pas assez vite! S'il y aurait des moyens techniques..." Signalons toutefois la participation de la municipalité de Cowansville et celle de quelques écoliers en vacances qui, attirés par le léger niveau de l'eau de la rivière, vinrent aider de leur façon l'équipe déjà en place. Le niveau de l'eau avait été abaissé dans le but de faciliter les réparations extérieures du pont de la rue Sud, notamment en vue de la réfection des arches et des piliers. Il ne fait aucun doute que cet abaissement du niveau de la rivière ait amoindri les difficultés qu'incombaient la collecte et le transport des déchets solides.

Amassés en haut du pont, les passants, marqués à la fois de curiosité et de nostalgie, ne pouvaient que déplorer l'état tragique de la rivière. Ainsi juchés, l'air inquisiteur, ils avaient réellement l'air d'être à la recherche des coupables... et à peine réveillés de leur cauchemar, ils n'admettaient d'aucune façon la réalité s'offrant à leurs yeux. Mais qui sont ces pollueurs, semblaient-ils se demander? Il est indiscutable que devant une telle interrogation, nous soyons tous dans l'ensemble, responsables et que seul un changement radical dans nos modes de vie et une bonne prise de conscience de la gravité du problème puissent amorcer le processus d'amélioration de l'état actuel de la rivière.

QUI SONT CES POLLUEURS ?



D'autre part, un inventaire effectué peu de temps après que le niveau de l'eau eut été abaissé nous donna une liste (sans doute superficielle) d'objets pour le moins disparates que l'on pouvait retrouver dans le lit de la rivière: câbles métalliques, blocs de béton, silencieux d'automobile, pots de vitre, briques, annonce "Master Charge", vêtements, parapluie, pelles, tuyaux de tous genres, lames de rasoir, canettes de liqueur, cannes de goudron, carrosse pour enfants, skis, panneau indicateur "Autoroute des Cantons de l'Est", plastiques de toutes sortes, stirofoam, pneus d'automobile, (et comment!) et de bicyclettes, bouteilles de liqueur, roues de toutes sortes, gouttières, assiettes de table, conduite de fournaise, canettes de tabac, capot et ailes d'automobile, tubes néon, boyaux d'arrosage domestique, grilles "Hibachi", bâtons de hockey, support de bicyclette, patins de hockey, plaques d'immatriculation, corde à sauter, ceintures, affiche de la "Royal Insurance Cy", articles de pêche, siège de bicyclette, fils barbelés, divan, carburateurs d'automobile, antenne de télévision, et caetera.

Que penser devant un bilan aussi "positif"..? Selon M. Bonneville, "Il y avait là de quoi remonter une automobile à neuf", en laissant entendre par la suite qu' "A Cowansville, ce n'est rien, il serait bien plus intéressant de voir l'état de la rivière dans les autres villes". En effet, la ville de Cowansville qui est allée en avant-garde avec le programme de régénération des rives de la Yamaska, et ensuite avec le projet Nettoyons la Rivière, mérite bien que son geste soit imité par toutes les autres municipalités du bassin.

De tout façon, là ne s'arrête pas les actions entreprises afin de redonner à la Yamaska, son aspect d'antan. Commentant le travail accompli par le projet Nettoyons la Rivière, le coordonateur affirmait encore: "Après avoir débarassé la rivière de nombreux objets polluants, on pouvait déjà constater une meilleure qualité de l'eau".

Nous devons donc, tous et chacun, contribuer à la dépollution de la rivière Yamaska et éviter surtout, qu'elle ne se fasse souiller dans les temps à venir.

E PURATION DES EAUX USEES par Daniel Mailly

L'implantation de postes d'épuration constitue une étape capitale dans le cadre du programme d'assainissement des eaux de la Yamaska. Ce programme prévoit d'ailleurs des dépenses de l'ordre de \$80 millions et plus.

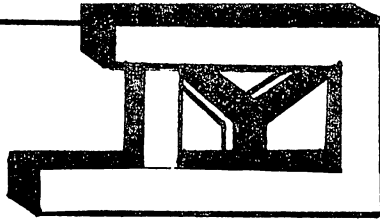
En rapport avec ce projet, plusieurs municipalités ont déjà signé un protocole d'entente prévoyant les travaux et les coûts d'opération des installations d'épuration de leurs eaux usées. Parmi celles-ci, mentionnons notamment les villes de Saint-Hyacinthe, Acton Vale, Granby, Waterloo, Cowansville, Farnham, etc.

Pour ce qui est de l'échéancier, toutes ces villes doivent, dans une certaine mesure, s'y soumettre. Ainsi on prévoyait la réalisation des plans et cahiers des postes de pompage et des intercepteurs pour le 31 juillet 1980; les plans et cahier de charges de l'usine d'épuration pour le 31 décembre 1981; la construction des ouvrages d'interception et de pompage pour le 31 décembre 1982 et enfin, la construction de l'usine d'épuration pour le 31 mars 1983.

Les coûts de ces travaux varient d'une ville à l'autre (Granby et Waterloo, \$24 millions; Bromont, \$1,5 millions; Cowansville, \$5,5 millions; etc.). Ces montants sont toutefois défrayés, dans la majorité des cas, à 90% par le gouvernement du Québec et à 10% par les municipalités.

C'est avec quelques amendements cependant, que la ville de Cowansville devait accepter le protocole d'entente. Ainsi, la modification majeure concerne la façon dont Québec remboursera le solde non amorti du service de la dette, imputable aux travaux antérieurs effectués par la ville au niveau de l'épuration des eaux (travaux totalisant un montant de \$1,8 millions).

En plus des municipalités, le programme d'assainissement des eaux de la Yamaska doit aborder près de soixante-deux villages, paroisses et cantons. Sur le plan industriel, plus de cent cinquante-deux industries ont été inventoriées et soixante-seize ont été retenues comme étant des sources de pollution. Néanmoins, des négociations ont déjà été amorcées et certaines d'entre elles ont signé un protocole d'entente avec le ministère de l'Environnement du Québec.



DOSSIER YAMASKA a été établi avec une base d'informations provenant essentiellement des journaux La Voix de l'Est Ltée
Le Devoir
La Presse
Le Régional
Le Guide
et The Record

ainsi que de documents spécialisés:

- Développement-Québec, décembre 1973, (O.P.D.Q.)
- Ressources-Québec, sept. 1974, mai 1975, jan. 1978, mai 1979 (M.R.N.)
- Proposition d'utilisation des eaux, bassin de la Yamaska (O.P.D.Q.), 1973, 50 pages. POUR LA CARTE DU BASSIN
- Utilisation des eaux du bassin versant de la Yamaska, propositions de développement et d'aménagement (O.P.D.Q.), 1976, 203 pages.
- Qualité des eaux des rivières Saint-François et Yamaska, volumes 1 à 5, (M.R.N. - INRS-Eau), 1977.
- Synthèse des études de la qualité du milieu aquatique, bassin de la Yamaska (M.R.N.), 1979, 75 pages.
- etc.

Texte

Daniel Mailly
Daniel Audet
Pierre Ferri
Edmond Perreault (avant-propos)

Photographie

Daniel Mailly (D.M.)
Michel Bockus (M.B.)
La Voix de l'Est (L.V.D.E.)

Illustrations

p. 08 Daniel Mailly
p. 19 Luc Filippi

Conception et Montage

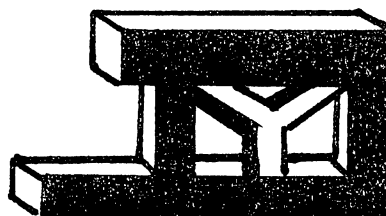
D.M.
Centre de Copies Rapides
Imprimerie Cowansville

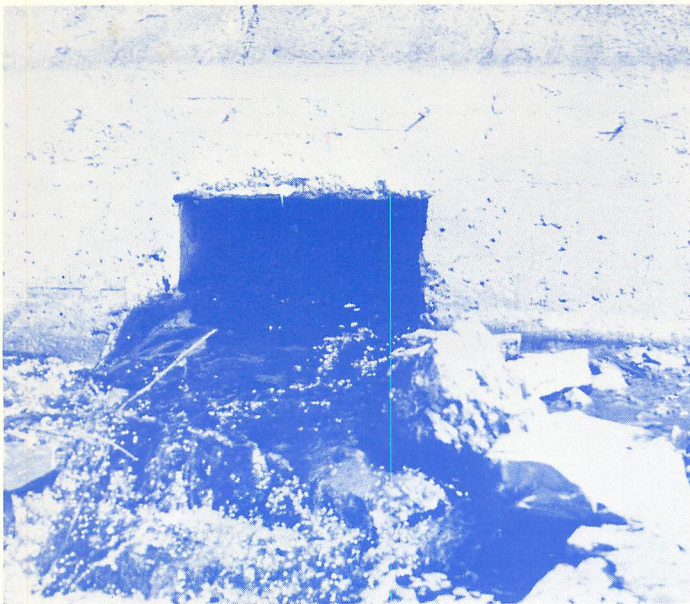
Remerciements

Robert Côté
Alain Guilbert (L.V.D.E.)

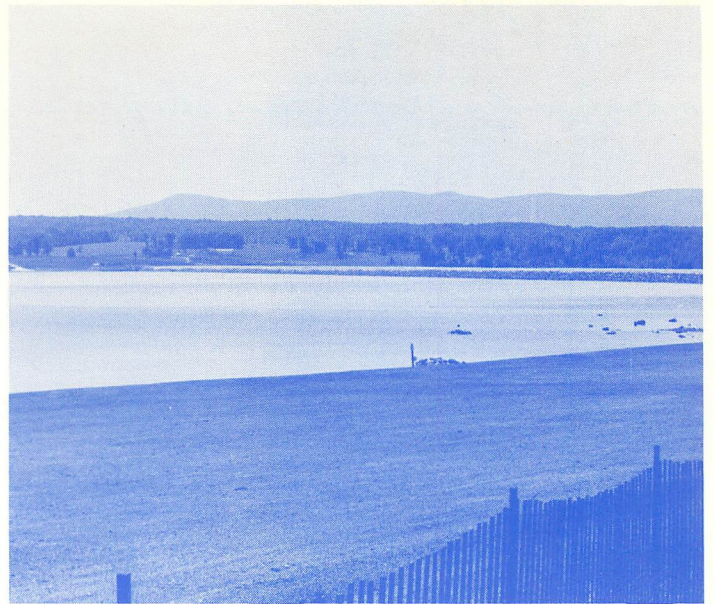
Collaboration

Ville de Cowansville





Endroit pestilentiel, bien connu à Farnham!



Le barrage Choinière, situé en amont de Granby (p. 07)



Le niveau de l'eau avait été abaissé... (p.18)



Parc de la Yamaska, site récréatif (p. 08)



Des canards sur la Yamaska? ... Eh! oui...



La rivière Yamaska, en arrivant à Farnham (p.09)

BASSIN DE LA YAMASKA

hydrographie

LEGENDE

▨ LIMITE DU BASSIN

■ HYDROGRAPHIE



(O.P.D.O)

